



SUD-Culture-Solidaires, section Hadès,

Novembre 2013

Montez aux créneaux...

Suite à l'appel intersyndical (CGT-SUD-FSU-CNT), une mobilisation est organisée aujourd'hui à Paris afin de réaffirmer la défense de l'archéologie préventive et des conditions nécessaires au bon exercice de notre profession. Car oui, archéologue c'est un métier !

La mise en place de la loi de 2003 sur l'ouverture au marché concurrentiel des fouilles archéologiques préventives a eu pour conséquences une importante précarisation des conditions de travail des archéologues et l'aboutissement à une situation de division et de concurrence au sein des praticiens prenant part dans la chaîne opératoire du dispositif actuel : diviser pour mieux faire disparaître !

La refonte de la loi Patrimoine prévue par la ministre de la Culture est l'occasion pour nous de dénoncer des pratiques honteuses touchant les opérateurs public et privé, de revendiquer la fin du système concurrentiel, la maîtrise d'ouvrage publique des fouilles et le renforcement des effectifs des agents prescripteurs de l'État. Il convient également de donner un financement fort et pérenne à l'archéologie préventive ainsi qu'une politique de prescription acceptable sur l'ensemble du territoire pour rendre au Patrimoine Archéologique sa place auprès des citoyens.

Puisque les champs de compétences sont les mêmes pour les archéologues - qu'ils travaillent dans une structure publique ou privée – et que l'archéologie est comprise comme une discipline scientifique par la ministre de la Culture, nous demandons à ce que les personnels sous statut privé soient intégrés aux services de l'État et à ce qu'ils soient rattachés aux UMR.

Pour toutes ces raisons, la section SUD-Hadès apporte son soutien aux archéologues qui se mobiliseront pour défendre nos intérêts communs et invite à débattre des positions communes pour protéger notre profession.

La section SUD-C-S Hadès